

Les inondations peuvent contaminer votre puits ou votre source

Les informations de cette page concernent les systèmes d'eau privés résidentiels (puits et sources). Si votre eau potable résidentielle vient d'une prise d'eau privée d'eau de lac ou de surface, **n'utilisez pas l'eau** et contactez l'ingénieur régional du [ministère de la Conservation de l'environnement](#) (en anglais) pour obtenir des conseils.

Si vous payez une facture d'eau, c'est que vous utilisez l'eau publique. Veuillez consulter [le site Web de la Vermont Agency of Natural Resources Flood Recovery](#) (en anglais) pour plus d'informations.

Supposez que votre eau est contaminée si l'eau de crue a atteint votre puits ou votre source, et ne l'utilisez pas pour boire jusqu'à ce que vous sachiez qu'elle est sûre. Après une inondation, l'eau peut être impropre à la consommation, à la cuisine ou au nettoyage. Pendant et après les inondations, les puits et les sources privés peuvent être contaminés par des bactéries, des micro-organismes et d'autres polluants provenant des eaux usées, du mazout, des déchets agricoles ou industriels, des produits chimiques et d'autres substances pouvant causer de graves maladies.

Inondation près de votre puits ou de votre source

N'utilisez pas l'eau de votre puits ou de votre source avant de l'avoir testée et de savoir qu'elle est sûre, surtout si :

- Le puits ou la source était ou est recouvert d'eaux de crue ou situé près de l'inondation
- L'eau a une odeur douce ou une odeur de carburant ou de produits chimiques, ou se trouve à proximité d'un déversement présumé de carburant ou de produits chimiques

Inspectez votre réseau d'eau pour détecter les effets des inondations

Si vous n'avez pas vu la zone pendant l'inondation, cherchez des débris et de la boue dans la région et des taches d'eau ou de boue sur le puits ou dans une source. Ce sont des signes que votre système a été inondé.

1. Si vous ne courez pas de risques, inspectez les composants électriques :
 - Recherchez le câblage ou les composants électriques exposés/endommagés.
 - Vérifiez si de l'eau a pénétré dans des composants électriques. Ne touchez pas aux fils électriques.
 - Si les branchements électriques ou les commandes situées à l'extérieur du tubage de puits ou du boîtier de source restent submergés, n'allumez pas la pompe tant que les eaux de crue n'ont pas baissé.
2. Vérifiez si les composants structuraux du système d'eau sont endommagés.

- Vérifiez le tubage de puits - Un tubage de puits courbé ou fissuré peut permettre à l'eau, aux sédiments et aux débris de pénétrer dans le puits et augmenter le risque de contamination.
- Vérifiez le couvercle et le joint du puits pour vous assurer qu'ils sont solidement fixés au tubage de puits. Les sédiments et les débris peuvent pénétrer dans le puits par un couvercle non étanche.
- Inspecter le carrelage du boîtier de source et les éléments structurels pour vérifier qu'ils sont bien scellés et qu'ils restent en place.

Si votre puits ou votre source a été touché par une inondation

1. Tant que votre eau n'a pas été testée, **ne l'utilisez** pas pour :

- Boire
- Cuisiner
- Faire la vaisselle
- Faire du jus ou de la glace
- Laver des fruits et légumes
- Se brosser les dents
- Préparer du lait maternisé

2. Approvisionnez-vous de l'eau d'une source sûre connue.

- Remplissez des contenants alimentaires avec de l'eau provenant d'une source sûre connue, comme la bibliothèque municipale, l'hôtel de ville, les pompiers, l'école, l'église ou le bureau municipal.
- Achetez de l'eau embouteillée.
- Achetez de l'eau auprès d'un transporteur d'eau en vrac et remplissez un réservoir. Trouvez une [liste de transporteurs d'eau en vrac](#) ou recherchez sur Internet « transporteurs d'eau en vrac Vermont ».
- Si vous ne pouvez pas obtenir d'eau d'une source sûre connue, **faites bouillir votre eau pendant une minute** pour tuer les bactéries et autres micro-organismes qui peuvent se trouver dans l'eau. Veuillez noter que l'eau bouillante peut concentrer certains contaminants courants des inondations, comme les nitrates, qui sont particulièrement nocifs pour les jeunes enfants. **N'utilisez pas d'eau bouillie pour préparer le lait maternisé.** Ne faites pas bouillir de l'eau si vous :
 - Sentez ou voyez des signes de produits chimiques dans votre eau

- Tenez compte qu'il y a eu un déversement de carburant ou de produits chimiques à proximité
 - Vérifiez si l'eau est trouble ou pleine de sédiments.
 - **Ne remplissez pas** votre puits ou votre source contaminée avec de l'eau livrée par un transporteur d'eau. Au lieu de cela, conservez l'eau dans des contenants sans danger pour les aliments.
3. Si vous savez que du combustible de chauffage ou des produits chimiques ont été déversés près de votre puits ou de votre source, appelez le [Département de la préservation de l'environnement du Vermont \(DEC\) Gestion des déversements](#) pendant les heures d'ouverture (7 h 45 à 16 h 30) au 802-828-1138 ou en dehors des heures de bureau au 800-641-5005 pour signaler le déversement. **Ne buvez pas l'eau** si vous soupçonnez qu'un déversement de carburant ou de produits chimiques a eu un impact sur votre puits ou si votre eau a une odeur sucrée ou une odeur de carburant ou de produits chimiques.
 4. Faites analyser votre eau même s'il n'y a pas eu de déversement de carburant ou de produits chimiques. Les bactéries et les nitrates sont parmi les contaminants les plus courants de l'eau potable après une inondation.
 5. Avant de prélever un échantillon d'eau :
 - Enlevez toute boue, sédiment et autre débris visibles autour du tubage de puits ou de l'intérieur du boîtier de source.
 - Si votre eau est boueuse ou trouble, faites couler l'eau à partir d'un robinet extérieur avec un tuyau attaché jusqu'à ce que l'eau devienne claire et exempte de sédiments. Cela peut prendre de 30 minutes à plusieurs heures ou jours, selon la taille et la profondeur du puits ou de la source et l'étendue de la contamination.
 6. Si votre source d'eau est contaminée par des bactéries, [désinfectez votre puits ou votre source](#) après que les eaux de crue ont baissé. Si vous avez besoin d'aide pour désinfecter votre puits ou votre source, contactez un [foreur de puits local](#) ou un [expert en qualité de l'eau](#).
 7. **Jusqu'à ce que les résultats des tests montrent qu'il n'y a pas de bactéries ou d'autres contaminants nocifs, n'utilisez pas l'eau** pour boire, cuisiner et préparer des aliments, faire du jus ou de la glace, vous brosser les dents, laver la vaisselle, préparer du lait maternisé ou des biberons ou laver les fruits et légumes.
 8. Si vous avez besoin d'aide pour remplacer un réseau d'eau défectueux, appelez un [foreur de puits agréé](#) ou votre [ingénieur régional](#) pour obtenir des renseignements sur les permis et les exemptions de permis.

Vous pouvez également avoir des problèmes avec votre système septique. [Trouvez des ressources qui vous aideront à installer votre système septique](#)

Les liens sur cette page mènent à des ressources en anglais. Pour obtenir des informations dans une autre langue, contactez l'Agence des ressources naturelles au anr.civilrights@vermont.gov ou au 802-636-7827.